

LA PRÉCARITÉ ET LES FEMMES

En 2005, 5 millions de femmes survivaient sous le seuil de pauvreté, souvent mères célibataires avec 1 million d'enfants. Victimes des inégalités, les femmes sont sur-représentées dans les demandeurs d'emploi, employées principalement en contrats précaires elles restent payées 25% de moins que les hommes. 80% des français gagnant moins que le SMIC sont des femmes! Conséquence de contrats à temps partiel imposés non voulus. Les femmes ne doivent pas être cantonnées aux activités secondaires, aux emplois dévalorisés et sous-payés !

LA PRÉCARITÉ ET LA SANTÉ

Depuis 1967 avec l'instauration du ticket modérateur, la sécurité sociale ne cesse d'être démantelée. L'augmentation des forfaits hospitaliers, la mise en place de franchises médicales (50 c d'euro par médicament ; 50 c d'euro par acte paramédical ; 2 euros par transport sanitaire) ne sont que des preuves supplémentaires que le gouvernement n'obéit qu'à une logique néo-libérale de destruction du service public. Les premiers à souffrir de ces mesures sont évidemment les populations les plus fragiles : jeunes (un jeune sur quatre a déjà retardé ou renoncé à une visite chez le médecin généraliste en raison de son coût), retraités-es, pauvres, handicapés-es qui sont touchés-es de plein fouet par la franchise sur les transports sanitaires, précaires, et privés-es d'emploi (un chômeur a trois fois plus de risques de décéder dans l'année qu'une personne du même âge qui a un emploi). Pourtant ils ne sont pas coupables d'être malade.

Pour bénéficier de la CMU-C, il ne faut pas dépasser 620 euros par mois alors que le seuil de pauvreté en France est calculé à 880 euros. Parmi ceux qui dépassent ce plafond, ils sont 22% à devoir se passer d'une assurance complémentaire. Pour les autres, outre les nombreux refus qu'ils endurent de la part de médecins, ils ont vu leur couverture universelle complémentaire passée à trois mois au lieu d'un an. Il s'agit bien évidemment de stigmatiser une nouvelle fois cette catégorie de la population en laissant entendre qu'il existe des abus et qu'il y a des profiteurs. Mais cela a une autre conséquence : devant la complexité des dossiers et l'augmentation de la fréquence de remise, ils sont nombreux à abandonner leurs droits et sur 6 millions de bénéficiaires potentiels, il sont moins de 5 millions à bénéficier de la CMU-C.

La santé devient un luxe : en raison de leur coût, près de deux français sur cinq ont déjà retardé ou renoncé à des soins. Ce chiffre dépasse les 50% dans les foyers les plus modestes. Tous devraient être remboursés à 100% !

De plus, avec la crise actuelle, ils seront bientôt

de plus en plus nombreux à ne pas pouvoir se soigner convenablement par manque de moyens. Déjà l'intensification du travail précarise nombre de salariés qui souffrent de plus en plus de troubles musculo-squelettiques, de dépressions, voire de syndromes post-traumatiques. Enfin, les déserts médicaux que prépare la loi « Hôpital, patients, santé et territoire » ne feront qu'aggraver les coûts médicaux puisqu'il faudra faire de nombreux kilomètres pour avoir accès aux soins.

Nous ne pouvons pas laisser Sarkozy et son gouvernement démonter pièce par pièce le système de santé qui est le nôtre. C'est pourquoi nous proposons que l'assurance maladie prenne en charge à 100 %, sans avance de frais, l'ensemble des soins et compense intégralement les pertes de salaire pour maladie afin que la sécurité sociale retrouve l'idéal qui était le sien : Que chacun cotise selon ses moyens et reçoive selon ses besoins.

LA PRÉCARITÉ ET LE LOGEMENT

Face aux besoins immenses en matière de logement le désengagement de l'Etat est flagrant (le budget du logement sera réduit de 6,9% en 2009). Rien n'est fait pour limiter la hausse des loyers. Aucune leçon n'est tirée de la crise des « subprimes », du culte ultra-libéral du « tous propriétaires ». Il faut arrêter les expulsions, les coupures d'eau, de gaz et d'électricité. Il faut une création d'un vrai service public du logement et la transparence dans l'attribution des logements sociaux ; bloquer le prix des loyers et des charges (loyers inaccessibles, pénurie de logements, inégalité de la répartition des logements sociaux); réquisitionnons tous les logements vides (la loi de 1945) et appliquons au moins la loi SRU (20% des logements sociaux) partout !



NPA
POUR UN
**NOUVEAU
PARTI
ANTICAPITALISTE**
www.npa2009.org

précaires mais pas poussière!

Bulletin de la commission NPA contre la précarité

Trop d'entre-nous subissent déjà la précarité. Avec la crise, combien y seront encore plus confrontés ? Etre précaire, c'est avoir le sentiment de n'être rien, d'être superflu, interchangeable, éjectable... Telle de la poussière vulnérable aux coups de vent et aux coups de balai. C'est ne pas/plus pouvoir vivre de son travail et être privé de droits politiques. Face aux politiques d'ignorance, d'infantilisation, nous réaffirmons notre désir d'exister. Nous ne sommes pas les jouets du patronat !

Car le gouvernement et le Medef, incapables d'enrayer la crise, continuent d'imposer la « loi du fric » et d'étendre la précarité. Ce n'est pas à nous de payer leur crise, la précarité ça suffit ! Les richesses existent, elles sont dilapidées par une infime minorité qui les a accaparées à la faveur d'un système injuste et dépassé. La population, tous ceux qui les produisent ont toute légitimité pour en prendre le contrôle démocratique afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux.

IL NOUS FAUT CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ !

Nous faisons appel à tous, salariés-es, sans papiers, jeunes, retraités-es, pauvres, handicapés-es, précaires et privés-es d'emploi. Résistance !

Notre volonté première est l'égalité des conditions d'existence, le droit au travail, à la formation, aux loisirs et à la création.

NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS !

g
75% des nouvelles embauches sont des contrats précaires

QUI SOMMES-NOUS?

Cette commission contre la précarité au sein du NPA regroupe des travailleurs-es, avec ou sans emploi. Nous luttons ensemble contre le mépris, l'exclusion et l'indifférence. Face à l'urgence sociale, il nous faut réfléchir aux types d'actions, d'organisation des précaires, pour proposer une alternative. Il est temps de rompre avec cette société basée sur le profit et proposer une société égalitaire, émancipatrice, écologique, sans exploitation ni oppression où les besoins de chacun prime ...

Pour nous contacter : precarite@npa2009.com

n
1 millions de chômeurs de plus prévu pour 2009 !

PRÉCARITÉ, CHÔMAGE ... MARRE DE LA GALÈRE !

k
Le chômage oscille autour de 10% mais dans certains quartiers il est à 22%, voir à plus de 40% chez les jeunes ! Au delà des chiffres faussés du gouvernement, il y a des individus...

STOP À LA DISCRIMINATION !

j
11 millions de personnes sont touchées par la précarité, 8 millions en dessous du seuil de pauvreté

Qu'est-ce que la précarité ?

La précarité représente une forte incertitude quant à son avenir proche due à des revenus aléatoires et insuffisants, c'est la pénibilité physique et mentale du travail, la difficulté de se loger...

La précarité, on y est tous et toutes confrontés-es : étudiants, stagiaires, intérimaires, employés de la restauration rapide, pigistes, saisonniers, intermittents, vacataires, contractuels, chômeurs, rmistes, handicapés, freelancés, enchaîneurs de CDD, sans-papiers, galériens du logement, retraités ... nous sommes tous des précaires potentiels ou effectifs!

Le maintien d'un chômage fort est un choix et un outil délibéré du capitalisme pour faire pression afin de baisser les salaires, casser les acquis sociaux, manipuler les travailleurs.



PRESSION SUR LES SALARIÉS-ES PRÉCAIRES

La « modernisation » du code du travail depuis 2008 permet de licencier plus vite plus facilement; allonge les périodes d'essai; crée la rupture de contrat négociée (entre le licenciement et la démission); crée un nouveau CDI sur mission à période modulable; et rend plus difficile la saisie des prud'hommes. Derrière le mythe de la flexisécurité prôné par le gouvernement et possible qu'en situation de plein-emploi, se cache un générateur d'exploitation et de pauvreté !

LES STAGIAIRES

La réglementation du statut des stagiaires de 2006 légalise la précarité en fixant les rémunération à 3/4 du SMIC pour les stages de plus de 3 mois. La concurrence directe entre stagiaires et salariés-es continue, les premiers étant des

salariés à moindre coût et sans statut. Nous demandons la reconnaissance du statut du stagiaire dans le code du travail.

LA PRÉCARITÉ CHEZ LES JEUNES

Avec les réformes des bourses d'études (réduction de leur montant et de leur nombre), de plus en plus d'étudiants-es sont confrontés à la précarité. Face au désengagement de l'Etat ; l'endettement (crédits à la consommation etc) et/ou les « petits boulots » sont devenus des solutions pour vivre. 3/4 des étudiants travaillent l'été, 1/2 à l'année pour la plupart au SMIC, 20 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté. Nous proposons la mise en place d'une allocation d'autonomie égale au SMIC net pour les jeunes de 16 à 25 ans prélevée sur les cotisations patronales.

FIN DE(S) DROITS POUR LES PRIVÉS-ÉES D'EMPLOI

Les droits des privés-ées d'emploi se dégradent de plus en plus rendant d'autant plus difficile le retour à l'emploi:

- **POLE EMPLOI**, outil de flicage des privés-ées d'emploi, permet de mieux contrôler le placement/radiation des demandeurs-ses d'emploi. L'orientation des chômeurs-ses par le patronat vers les métiers dits en tension (sur des emplois précaires et mal payés comme tant dans le bâtiment, l'hôtellerie...) devient plus qu'obligatoire car le refus est sanctionnable. Ce qu'il faut c'est un meilleur accompagnement et donc un meilleur accueil : pas le 3949 payant et inutile !

- **l'ORE** (l'offre raisonnable d'emploi). Sous peine de perdre leur allocation, les privés-ées d'emploi se doivent d'accepter la 3e offre d'emploi dès lors que cette offre proposerait un salaire inférieur de 5 % au salaire antérieur après 3 mois de chômage, de 15% après 6 mois, ou de 57% après un an de chômage. Ceci est donc une réelle atteinte à la liberté du choix et des conditions de son emploi.

- le **RSA** : substituant le RMI (revenu

minimum d'insertion) et l'API (allocation de parent isolé), la logique du RSA (revenu de solidarité active) revient à entériner la précarité comme une fatalité à accompagner socialement et non à la combattre. Financé par les « classes moyennes » essentiellement, il constitue un supplément de revenu aux personnes qui pourront retrouver un travail à temps partiel (supplément inversement proportionnel aux nombre d'heures travaillées). Ceci encourage donc au temps partiel, aux salaires de misères puisque complétés par une allocation de l'Etat. Le RSA n'est ni une aide à l'insertion ni une prestation sociale. De plus, les -25 ans en sont exclus, ce qui va à l'encontre de leurs droits. Le choix du RSA, c'est le choix d'une société de travail précaire et de travailleurs pauvres ...

- Avec les **négociations UNEDIC** de 2008, l'indemnisation du chômage s'est dégradée alors que la précarité a augmenté. De plus en plus de personnes se retrouvent exclus des droits (187 000 personnes). Les saisonniers-res sont aussi moins indemnisés-ées ainsi que les intermittents-es du spectacle malgré leur lutte de 2004. Ainsi la création de cette filière unique entraîne une diminution du niveau et des durées d'indemnisations.

LA PRÉCARITÉ DANS LE SERVICE PUBLIC

La fonction publique est la championne de la Précarité ! Elle recrute maintenant davantage de contrats courts que dans le privé ! Avec la casse des services publics, les effectifs de fonctionnaires se réduisent et ce sont les contractuels (+ de 20 %) qui se démultiplient : contrats aidés, vacataires, cdd, faux cdi... Majoritairement, ce sont des femmes, des étrangers et des jeunes, avec moins de droit que dans le privé : exit la prime précarité en fin de cdd ! et jetables à tout moment en particulier quand on privatise.

Avec la crise, les projets de contre-réforme de la fonction publique détruisent le service public : possibilité de licencier des fonctionnaires et de faire rentrer des intérimaires, des vacataires..., développement des heures supplémentaires, méritocratie... il est d'autant plus urgent de participer aux luttes des précaires pour gagner :

Création massive d'emplois dans la fonction publique ; Développement des services publics et arrêt immédiat de leur privatisation

- Titularisation de tous les non-titulaires
- Interdiction des non-renouvellements, des licenciements et du recrutement de nouveaux précaires
- Accès à la fonction publique de tous les étrangers
- Défense du statut et création de postes de fonctionnaires absorbant l'emploi précaire
- Rémunération des formations et de la préparation aux concours
- Mêmes droits que dans le privé pour les contractuels actuels.

Alors, que veut-on tout de suite ?

- Indemnisation de toutes formes de précarité par un revenu décent (100% du SMIC) pour tous (-25 ans et plus, avec ou sans emploi);
- Continuité des droits sociaux à la formation, à l'avancement, à la santé, au logement, aux papiers, à la retraite...
- Interdiction des licenciements et ouverture des livres de compte,
- Annulation des dettes des foyers surendettés,
- Travailler moins pour travailler tous, réduction du temps de travail et répartition des emplois,
- Augmentation pour tous de 300 euros net, Aucun salaire et revenu (retraites, minimas sociaux) inférieurs à 1 500 euros net/mois,
- Titularisation de tous les emplois précaires quelque soit la nationalité,
- Amélioration des conditions de travail,
- Lutte contre toutes les discriminations à l'embauche et égalité salariale entre les hommes et les femmes.

